

qu'il se mettrait en rapport avec nous en temps voulu au sujet de la proposition qui fait l'objet des entretiens entre les deux gouvernements. Rien de nouveau ne s'est produit depuis hier.

QUESTIONS OUVRIÈRES

SYNDICAT DES CHEMINOTS SÉDENTAIRES— À PROPOS DU RAPPORT DE LA COM- MISSION DE CONCILIATION

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Lionel Chevrier (Laurier): J'ai une question à poser au ministre du Travail. Son bureau a annoncé hier qu'il avait reçu le rapport de la commission de conciliation au sujet du différend des cheminots sédentaires du National-Canadien, du Pacifique-Canadien et autres chemins de fer. Le ministre a-t-il des commentaires à faire sur le rapport majoritaire et peut-il dire à la Chambre si les parties en cause l'accepteront?

L'hon. Michael Starr (ministre du Travail): Nous avons reçu le rapport, c'est-à-dire le rapport majoritaire et le rapport minoritaire. Nous avons envoyé des exemplaires des deux documents aux parties intéressées. Je n'ai rien à dire dans le moment sur l'accueil qu'on fera au rapport majoritaire. Je ne puis qu'espérer qu'il sera accepté.

LES FINANCES

CHAUSSURES EN CAOUTCHOUC—À PROPOS DU RAPPORT DE LA COMMISSION DU TARIF

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Marcel Boivin (Shefford): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Finances. Pourrait-il nous dire quand il compte déposer sur le bureau de la Chambre le rapport de la Commission du tarif sur les chaussures en caoutchouc?

L'hon. Donald M. Fleming (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, je n'ai pas encore reçu ce rapport.

LES PÊCHERIES

NOUVELLE D'UN ACCORD DU JAPON EN VUE DE DÉPLACER LES LIGNES DE DÉMARCATIION DE PÊCHE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Frank Howard (Skeena): Monsieur l'Orateur, le ministre des Pêcheries dirait-il si l'on a attiré son attention sur un article paru dans un numéro récent de *Business Week*, où il était dit que le Japon est convenu avec les États-Unis de déplacer sa ligne de démarcation de pêche à cinq degrés plus à l'ouest qu'elle n'est actuellement? Si ce qui est dit

[L'hon. M. Fulton.]

là est exact, le Canada a-t-il été consulté, puisqu'il fait partie avec les États-Unis et le Japon de la Commission internationale de la pêche au saumon du Pacifique-Nord?

L'hon. J. A. MacLean (ministre des Pêcheries): Je n'ai pas vu l'article dont parle le député. Je ne veux donc rien dire à ce propos aujourd'hui, sauf que les trois pays dont le député a parlé sont membres de la Commission de la pêche au saumon qu'il a mentionnée et qu'aucun de ces pays n'adopterait une mesure officielle unilatérale.

M. Howard: Il s'agit ici d'une mesure bilatérale.

LES FRUITS

LA COLOMBIE-BRITANNIQUE—DEMANDE DE VERSEMENTS D'APPOINT

A l'appel de l'ordre du jour.

M. H. W. Herridge (Kootenay-Ouest): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au ministre de l'Agriculture. Je m'excuse de ne pas lui en avoir donné avis, mais la question m'est venue à l'esprit comme une flambée soudaine. Je suis certain, d'ailleurs, que le ministre en connaît la réponse et qu'il l'a sur le bout de la langue...

Des voix: La question!

M. Herridge: Puisque le gouvernement, selon ce qu'a annoncé hier le ministre des Finances, est l'ami du cultivateur, le ministre dirait-il à la Chambre quand le gouvernement donnera de nouvelles preuves de cette amitié en accordant des versements d'appoint à la Colombie-Britannique à l'égard de certaines récoltes de fruits de vergers de l'année 1957, versements que les intéressés attendent depuis longtemps?

L'hon. D. S. Harkness (ministre de l'Agriculture): Le député a posé sensiblement la même question il y a quelque dix jours, me semble-t-il. Je lui ai dit alors que la question était à l'étude et que nous attendions de nouveaux renseignements de l'association des producteurs de fruits de vergers de la Colombie-Britannique au sujet de la récolte de pommes de 1957. Ces renseignements nous sont parvenus depuis, et je m'attends à être en mesure de faire une déclaration à ce propos très prochainement.

QUESTION DE PRIVILÈGE

M. AIKEN—RECTIFICATION D'UNE DÉCLARATION PARUE DANS LE "JOURNAL" D'OTTAWA

A l'appel de l'ordre du jour.

M. G. H. Aiken (Parry-Sound-Muskoka): Monsieur l'Orateur, je pose ce que je crois être une question de privilège. Dans la première colonne de la page 7 du *Journal*